

Notaire Conseil en Stratégie Patrimoniale et Familiale

Nouveauté

Label «N.C.S.P.F.»

OBJECTIFS

Ce label s'adresse aux notaires souhaitant développer leurs compétences en ingénierie patrimoniale et family office grâce à l'acquisition de connaissances transversales en droit de la famille, droit des sociétés, droit immobilier et en fiscalité.

Les participants (notaires et collaborateurs des offices), à l'issue de ce parcours de formation, doivent être capables de réaliser un audit patrimonial précis et d'accompagner leurs clients dans la gestion quotidienne de leur patrimoine. Le label a pour objectif la mise en place au sein de l'office d'un service dédié à la gestion de patrimoine.

PUBLIC CONCERNÉ

Les notaires en exercice et les collaborateurs. L'inscription d'un collaborateur est subordonnée à celle d'un notaire en exercice.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.

PROGRAMME

Module 1 :

- Méthodologie de l'audit patrimonial et familial
- L'utilité de la médiation auprès des familles
- L'écoute : la clé de la relation client - méthodologie
- Anticiper l'incapacité par le mandat de protection future et la fiducie

Module 2 :

- Transmission et DIP
- La donation partage transgénérationnelle sous toutes ses formes
- La pratique notariale de l'usufruit et du quasi-usufruit

Module 3 :

- L'évaluation des entreprises
- Philanthropie, fonds de dotation, fondation et fonds de pérennité
- Statut, gouvernance, pacte d'associés et pacte Dutreil

Module 4 :

- Optimiser l'immobilier de jouissance et d'investissement
- Optimiser l'immobilier d'entreprise - méthodologie d'investissement
- Structurer le patrimoine du groupe familial
- Connaître les marchés immobiliers pour optimiser

Module 5 :

- Savoir s'entourer et fédérer : l'interprofessionnalité
- L'organisation de l'outil de travail, quels outils de production? Savoir facturer ou non le conseil
- L'assurance-vie
- Savoir restituer et délivrer le conseil

Les visioconférences :

- Présentation du label et de la formation
- Le client face à la retraite
- Comprendre les actifs financiers
- Thème supplémentaire à confirmer

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notaires, universitaires, autres professionnels experts.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'inscription d'un binôme notaire/collaborateur est conseillée pour une complémentarité dans l'efficacité du développement de l'activité au sein de l'office,
- La formation est validée par un QCM,
- Le label est attribué à l'office, dont au moins un notaire a suivi la formation et passé le QCM.

CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

- La présence obligatoire à l'ensemble des modules*,
- La note obtenue au QCM doit être supérieure ou égale à 10,
- Un projet de développement de l'activité au sein de l'office doit être rédigé.

DURÉE

- 10 journées de formation (70 heures)
- 4 web-conférences de 1h30 chacune (6 heures)
- Soit au total 76 heures de formation

COÛT DU PARCOURS COMPLET

- 2460 €/ht (soit 2952 €/ttc) par participant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Les formations alterneront cas pratiques et théorie. Elles auront lieu en présentiel à Paris et à Opio (pour les modules) ou à distance (pour les visioconférences).

PLANNING 2025

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
jeudi 13 mars et vendredi 14 mars	mercredi 2 avril et jeudi 3 avril à Notalab (Opio)	jeudi 19 juin et vendredi 20 juin	jeudi 25 septembre et vendredi 26 septembre	jeudi 13 novembre et vendredi 14 novembre
Visioconférence 1	Visioconférence 2	Visioconférence 3	Visioconférence 4	QCM à distance
mercredi 8 janvier (de 9h à 10h30)	mercredi 4 juin (de 9h à 10h30)	mercredi 10 septembre (de 9h à 11h00)	lundi 13 octobre (de 9h à 10h30)	vendredi 5 décembre (après-midi)

* pour les notaires justifiant d'une certification de spécialité, d'une VAE ou d'un parcours de formation dans le domaine du label, une dispense du suivi du parcours de formation, à l'exception du module «management / projet de développement - valorisation du conseil», peut être accordée sous réserve de validation par le CSN. Le participant devra passer le QCM et présenter un projet de développement. Toute demande en ce sens devra être adressée au CSN (formation.csn@notaires.fr) avant le 31 décembre 2024).



CONTACTS

Pour toutes informations sur ces parcours de formation ou informations sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le département formation du Conseil supérieur du notariat :

Tél. : 01 44 90 30 54 - 01 44 90 30 83

formation.csn@notaires.fr

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne uniquement, muni de votre identifiant ID.not à l'adresse suivante : <https://formation.adnov.fr>

Si vous n'avez pas de compte ID.not, la Hotline ADNOV est joignable au 0800 710 620.

LIEU DE LA FORMATION

L'ensemble des modules de formation de chaque label sera dispensé en présentiel à Paris et à Opio-en-provence dans le cadre de Notalab.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 2 janvier 2025

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

Les informations pratiques concernant le parcours de la formation vous seront adressées environ 15 jours avant le début du parcours accompagnées de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront envoyés quelques jours avant chaque module de formation.

A l'issue de chaque module de formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis.

La facture sera éditée au début du parcours de formation et adressée par courrier à l'office.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations alterneront cas pratiques et théorie.

MOYENS TECHNIQUES

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée d'un support numérique.

Date de création : 10/2024 - Date de mise à jour : 10/2024 - V1

